

Conseil d'établissement 2017-2018



Date : Lundi 23 octobre 2017

Heure : 19 h

Endroit : École Desbiens, Saint-Arsène

Présents : Nancy Dubé, Sophie Gagnon, Valérie Beaulieu, Cynthia Parent, Josiane Lajoie, Patrick Gagnon, Daisy Boucher Lafrance, Sylvie Bouchard, Mélanie Marquis, Jessica Fortier, Nadine Thériault et Yves Ouellet.

±

Bonne(s) nouvelle(s) :

1. M. Yves nous informe que le souper a été, une fois de plus, un franc succès; 3 338,85\$
2. M. Yves nous parle d'un beau mot d'une maman qui nous remercie d'être là pour son fils.
3. M. Yves nous demande de prendre le temps de regarder sur les murs, les billets des bons coups de nos élèves.
4. M. Yves nous mentionne que les travaux dans la cour d'école de Saint-Arsène débiteront le 25 octobre prochain si la température le permet.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Les membres ont reçu l'ordre du jour par courriel avant la rencontre. M. Yves demande si nous avons des points à ajouter. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE l'ordre du jour soit adopté en le laissant ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-10-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2017</p>	<p>Lecture Les membres l'ont reçu avant la rencontre. M. Yves demande si nous acceptons de l'adopter tel quel. Il mentionne que celui-ci sera déposé sur le site internet dans les prochains jours.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia Parent QUE le procès-verbal du 25 septembre 2017 soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2017-10-002]</p>	<p>Mme Daisy le mettra sur le site Internet.</p>
<p>4. Déclaration d'intérêts des membres (art. 70) ANNEXE 1</p>	<p>Le document est distribué et M. Yves Ouellet explique pourquoi il est important de compléter ledit formulaire; éviter tout conflit d'intérêt personnel avec l'école.</p> <p>Les formulaires sont remis sur place à Mme Daisy Boucher Lafrance.</p>	
<p>5. Chaîne téléphonique (autorisation) et formulaire 14</p>	<p>Tous les membres au conseil d'établissement signent le formulaire 14 et le remettent à madame Daisy Boucher Lafrance.</p> <p>La chaîne téléphonique a été envoyée par courriel avant la rencontre et M. Yves demande s'il y a des corrections.</p> <p>Mme Daisy ajoutera Mme Sophie Gagnon sur la liste.</p>	<p><i>Envoyer la nouvelle chaîne par courriel.</i></p>
<p>6. Choix des jours, des lieux et de l'heure des séances publiques (art. 67) et planification des dossiers (Adoption)</p>	<p>M. Yves Ouellet présente un projet de calendrier pour consultation. Les réunions se tiendront les lundis, à 19 h :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Lundi, le 25 septembre 2017, à Cacouna ☛ Lundi, le 23 octobre 2017, à Saint-Arsène ☛ Lundi, le 27 novembre 2017, à Cacouna ☛ Lundi, le 19 février 2018, à Saint-Arsène ☛ Lundi, le 19 mars 2018, à Cacouna ☛ Lundi le 23 avril 2018, à Saint-Arsène ☛ Lundi le 28 mai 2018, à Cacouna ☛ Juin 2018, au besoin, date et endroit à déterminer <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia Parent</p> <p>QUE les rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018, se produisent aux dates mentionnées ci-haut..</p> <p style="text-align: right;">[CE2017-10-003]</p>	<p><i>Cet avis sera affiché dans chacune des écoles, mis sur le site Internet.</i></p> <p><i>Faire signer l'avis par M. Yves et la présidente dès qu'adopté.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7. Dépôt des règles de régie interne (art. 67)	Le document a été envoyé par courriel à tous. M. Yves explique le document et tous les membres signent.	
8. Frais de kilométrage et de gardiennage	<p>Pour la présente année, les taux pour frais de déplacements et de gardiennage seront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un taux de 0,44 \$/kilomètre auquel s'ajoute 0,05 \$ /kilomètre lorsqu'il y a covoiturage. Les taux et le kilométrage sont ceux émis sur la charte de notre commission scolaire. • Pour le gardiennage le taux est de 5,00 \$/heure sur présentation d'un reçu ou d'une preuve pour tous les membres, sauf le personnel représentant de nos deux écoles. <p>Les membres présents ont complété les formulaires sur place et ils ont été remis à Mme Daisy Boucher Lafrance, secrétaire-trésorière.</p>	<i>Mme Daisy Boucher Lafrance fera parvenir les demandes de remboursement deux fois par année.</i>
9. Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agendas (paiement et retour) / Partenaire Premier Tech	<p>M. Yves nous informe que nous respectons le maximum demandé au niveau des coûts. Mme Nancy nous mentionne qu'un parent de Saint-Arsène a trouvé que c'était un peu plus cher que l'an dernier. Mme a expliqué qu'un nouveau volume pour les sciences a été accordé par le conseil.</p> <p>M. Yves nous mentionne aussi que tous les comptes ont été réglés par les parents en 2016-2017.</p> <p>Cette année encore, notre collaboration avec Premier Tech nous a permis d'aider près de 20 familles de nos deux écoles, dans le besoins, et payer la moitié de leur facture.</p>	
10. Utilisation des locaux	M. Yves explique que les activités offertes après 18 h, ne sont pas prises en charge par l'école, mais bien par la municipalité.	
11. Force 4	On reporte le point à la prochaine rencontre.	
12. Rencontre des parents/Remise des bulletins en novembre	<p>La première communication a été faite en version papier à Cacouna et en version électronique à Saint-Arsène, le 15 octobre dernier. Nous analyserons la formule pour l'an prochain.</p> <p>Remise du 1^{er} bulletin avant le 20 novembre.</p>	<i>En discuter à l'équipe-école.</i>

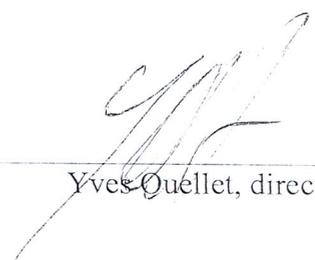
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
13. Flottante	<p>Afin de permettre aux enseignants de préparer la remise des bulletins et d'avoir un horaire plus flexible pour les parents, nous demandons congé pour les élèves le 16 novembre en après-midi. Il y aura aussi remise de bulletins en soirée pour ceux qui ne sont pas disponibles de jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Marquis</p> <p>QUE les élèves des deux écoles soient en congé le 16 novembre en après-midi..</p> <p>[CE2017-10-004]</p>	Mettre sur le calendrier du mois de novembre et aviser les chauffeurs.
14. Retour sur le souper spaghetti (orientation 2018-2019)	<p>Quelle belle réussite; 3 338,85 \$ d'amassés, merci !</p> <p>Par contre, pour l'an prochain, M. Yves explique que pour le souper spaghetti et le Marché de Noël nous devons valider notre formule, car le MAPAQ demandera dorénavant certaines procédures plus strictes à respecter.</p>	Voir calendrier du mois de novembre.
15. Parade et Marché de Noël du 4 novembre 2017	Voir point 14.	Mettre un rappel sur le calendrier du mois de novembre.
16. Service de garde et journée pédagogique	<p>Mme Sylvie Bouchard nous relate ses budgets 2016-2017. Nous sommes en surplus pour Cacouna et en équilibre pour Saint-Arsène. Nous offrirons encore cette année, les activités gratuitement les jours pédagogiques.</p> <p>Belle complicité entre les deux entités : L'école et le Service de garde.</p>	
17. Parc-école	M. Yves nous présente le nouveau projet de récréations actives, qu'il ne faut pas priver les enfants d'aller en pause pour terminer un examen ou pour le punir. Les enfants ont besoin de se dégourdir et de se changer les idées afin de donner un meilleur rendement. Voir document de référence.	
18. Plan d'action contre l'intimidation et la violence	<p>M. Yves explique le document et les changements.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault</p> <p>QUE le plan d'action soit adopté tel quel.</p> <p>[CE2017-10-005]</p>	Mettre le document sur le site Internet et aviser les parents via Facebook.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
19. Normes et modalités	<p>M. Yves explique que ce document est toujours présenté brouillon à la rentrée et que très rapidement il est mis à jour par les enseignants afin de le présenter lors de la réunion de parents en septembre.</p> <p>Budget école : Nous aurons 50 % de nos fonds engagés pour le soutien en classe grâce à la Fondation Chagnon. Le but est de permettre aux écoles de mettre en place des moyens pour augmenter la réussite de nos élèves.</p>	
20. Dérangements pédagogiques	<p>Pour nos deux écoles : Sortie en forêt avec M. Marc Michaud. Ce projet vise à faire découvrir la nature.</p>	
21. Correspondance	<p>Aucune.</p>	
22. Questions de l'assemblée	<p>1. Comité de parents : Mme Valérie Beaulieu accepte d'être nommée pour représenter notre conseil d'établissement au comité de parents. De plus, nous assumerons les frais de déplacement de Mme Pascale Dubé lorsqu'elle agira comme substitut et lorsqu'elle aura des points à nous discuter, elle sera invitée à notre conseil d'établissement. Tous sont en accord. M. Yves remet le cartable à Mme Valérie Beaulieu.</p> <p>2. Journée de tempête : Certains demandent à fermer pour la journée lorsqu'il fait tempête le matin. Mme Valérie, fera la demande au Comité de parents et nous fera un retour.</p> <p>3. Retour sondage sur les enfants à vélo pour se rendre à l'école : Après analyse du sondage, nous ne pouvons déterminer une orientation, nous conservons donc le statu quo.</p> <p>4. Première communication 2^e-3^e année ; Puisque M. Pierre-Yves n'a pas vu les élèves souvent depuis le début de l'année, les premières communications pour ces élèves se feront dans les prochaines semaines.</p> <p>5. Première communication électronique à Saint-Arsène : Les membres du conseil constatent que la version électronique est impersonnelle et souhaitent, si l'équipe-école y trouve un avantage, modifier la communication l'an prochain.</p>	<p>Mettre un point au prochain CÉ; Journée de tempête</p> <p>Version papier pour Saint-Arsène en 2018-2019.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>6. Sorties au Cirque du soleil pour nos 5^e-6^e années : Cette activité coûtera ± 7 000 \$ pour le transport et les billets de spectacle en soirée. M. Yves demande l'autorisation pour procéder à l'achat à l'aide de sa carte de crédit. Il sera remboursé par la suite par le budget des écoles. Tous sont en accord.</p> <p>7. Halloween : des activités auront lieu en classe.</p> <p>8. Caisse pop : M. Yves nous informe que la responsable de la caisse, Mme Christine, est venue rencontrer les élèves du 3^e cycle ainsi que nos équipes-école afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'économiser.</p> <p>9. Semaine des tout-petits, pour les 0 à 6 ans, du 19 au 25 novembre prochain.</p> <p>10. Feuille d'autorisation en début d'année à remettre aux parents ; en 2018-2019, nous remettrons seulement la fiche de renseignements personnels que nous avons l'habitude d'utiliser, car celle de cette année est trop compliquée.</p> <p>11. Spécialiste en cirque ; M. Alain et M. Gino sont d'accord pour venir au conseil d'établissement lorsque besoin.</p> <p>12. Sexualité : Certains membres demandent d'avoir plus d'informations sur le comment de la sexualité de leur enfant. Si possible d'avoir une formation ou conférence offerte aux parents.</p> <p>13. Centre culturel Berger offre le billet gratuit à l'enfant à condition d'acheter un billet adulte pour le spectacle Flip fabriQue. La majorité des membres ne sont pas en accord puisqu'il s'agit d'une forme de promotion et non un cadeau.</p> <p>14. Donnez au suivant : Les enfants ont vécu l'expérience de la bienveillance à l'école, mais nous n'avons pas fait de publicité à l'externe puisque le rôle de l'école n'est pas de faire la promotion d'organisme.</p>	<p>M. Yves fera un retour à la prochaine rencontre.</p> <p>Un suivi sera fait à la responsable du Centre culturel Berger.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	15. Conférence Égide Royer le 4 novembre prochain ; invitation lancée.	
23. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 21 h.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2016-09-006]</p>	


 Nancy Dubé, présidente


 Yves Quellet, directeur